

Grand-Duché de Luxembourg

Ce document contient une liste de réserves et des notifications du Grand-Duché de Luxembourg à confirmer au moment du dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation, en vertu des articles 28(6) et 29(3) de la Convention.

Article 2 – Interprétation des termes

Notifications - Conventions fiscales couvertes par cette Convention

En vertu de l'article 2(1)(a)(ii) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg souhaite que les conventions suivantes soient couvertes par la Convention :

Nu	Titre	Autre Jurisdiction contractante	Original/ Instrument(s) subséquent(Date de signature	Date d'entrée en vigueur
1	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Afrique du Sud tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Afrique du Sud	Original	23-11-1998	08-09-2000
2	Abkommen zwischen dem Großherzogtum Luxemburg und der Bundesrepublik Deutschland zur Vermeidung der Doppelbesteuerung und Verhinderung der Steuerhinterziehung auf dem Gebiet der Steuern vom Einkommen und vom Vermögen [Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune]	Allemagne	Original	23-04-2012	30-09-2013
3	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Principauté d'Andorre tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Andorre	Original	02-06-2014	07-03-2016
4	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Royaume de l'Arabie Saoudite tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Arabie Saoudite	Original	07-05-2013	01-09-2014
5	Convention entre le	Arménie	Original	23-06-2009	09-04-2010

	Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République d'Arménie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et l'échange de lettres y relatif				
6	Abkommen zwischen dem Großherzogtum Luxemburg und der Republik Österreich zur Vermeidung der Doppelbesteuerung auf dem Gebiete der Steuern vom Einkommen und vom Vermögen [Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Autriche tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune]	Autriche	Original	18-10-1962	07-02-1964
			Instrument subséquent (a)	21-05-1992	01-02-1994
			Instrument subséquent (b)	07.07.2009	01-09-2010
			Instrument subséquent (c)	18-06-2015	01-03-2017
7	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Azerbaïdjan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Azerbaïdjan	Original	16-06-2006	02-07-2009
8	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume du Bahreïn tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et l'échange de lettres y relatif	Bahreïn	Original	06-05-2009	10-11-2010
9	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Barbade tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Barbade	Original	01-12-2009	08-08-2011
10	Convention entre le Luxembourg et la Belgique en vue d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et	Belgique	Original	17-09-1970	30-12-1972
			Instrument subséquent (a)	11-12-2002	20-12-2004

	sur la fortune		Instrument subséquent (b)	16-07-2009	25-06-2013
11	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Fédérative du Brésil tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Brésil	Original	08-11-1978	23-07-1980
12	Agreement between the Government of the Grand Duchy of Luxembourg and the Government of His Majesty the Sultan and Yang Di-Pertuan of Brunei Darussalam for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Brunei	Original	14-07-2015	26-01-2017
13	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Bulgarie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Bulgarie	Original	27-01-1992	15-03-1994
14	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Canada en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Canada	Original	10-09-1999	17-10-2000
			Instrument subséquent	08-05-2012	10-12-2013
15	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Populaire de Chine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Chine	Original	12-03-1994	28-07-1995
16	Convention between the Government of the Grand-Duchy of Luxembourg and the Government of the Republic of Korea for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Corée du Sud	Original	07-11-1984	26-12-1986
			Instrument subséquent (a)	29-05-2012	04-09-2013
17	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République	Croatie	Original	20-06-2014	13-01-2016

	de Croatie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune				
18	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Royaume de Danemark tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Danemark	Original	17-11-1980	22-03-1982
			Instrument subséquent (a)	04-06-2009 09-07-2013	09-04-2010 28-12-2014
19	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Emirats Arabes Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Emirats Arabes Unis	Original	20-11-2005	19-06-2009
			Instrument subséquent (a)	26-10-2014	11-12-2015
20	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume d'Espagne tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales	Espagne	Original	03-06-1986	19-05-1987
			Instrument subséquent (a)	10-11-2009	16-07-2010
21	Convention between the Grand Duchy of Luxembourg and the Republic of Estonia for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Estonie	Original	07-07-2014	11-12-2015
22	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Etats-Unis d'Amérique	Original	03-04-1996	20-12-2000
			Instrument subséquent	20-05-2009	n/a
23	Convention entre le Luxembourg et la Finlande tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Finlande	Original	01-03-1982	27-03-1983
			Instrument subséquent (a)	24-01-1990	18-07-1992

			Instrument subséquent (b)	01-07-2009	12-04-2010
24	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	France	Original	01-04-1958	09-02-1960
			Instrument subséquent (a)	08-09-1970	15-11-1971
			Instrument subséquent (b)	24-11-2006	27-12-2007
			Instrument subséquent (c)	03-06-2009	29-10-2010
			Instrument subséquent (d)	05-09-2014	01-02-2016
25	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Géorgie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Géorgie	Original	15-10.2007	14-12-2009
26	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et la fortune	Grande-Bretagne et Irlande du Nord	Original	24-05-1967	03-07-1968
			Instrument subséquent (a)	18-07-1978	21-05-1980
			Instrument subséquent (b)	28-01-1983	19-03-1984
			Instrument subséquent (c)	02-07-2009	28-04-2010
27	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Hellénique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Grèce	Original	22-11-1991	26-08-1995

28	Agreement between the Grand Duchy of Luxembourg and Guernsey for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Guernsey	Original	10-05-2013	08-08-2014
29	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République Populaire de Chine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Hong Kong	Original	02-11-2007	20-01-2009
			Instrument subséquent	11-11-2010	17-08-2011
30	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Hongrie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Hongrie	Original	10-03-2015	26-01-2017
31	Agreement between the Grand Duchy of Luxembourg and the Isle of Man for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Ile de Man	Original	08-04-2013	05-08-2014
32	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de l'Inde tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Inde	Original	02-06-2008	09-07-2009
33	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Indonésie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Indonésie	Original	14-01-1993	10-03-1994
34	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Irlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le	Irlande	Original	14-01-1972	25-02-1975
			Instrument subséquent	27.05.2014	11-12-2015

	revenu et la fortune				
35	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Islande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Islande	Original	04-10-1999	19-09-2001
			Instrument subséquent	28-08-2009	28-04-2010
36	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Etat d'Israël tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et le Protocole y relatif	Israël	Original	13-12-2004	22-05-2006
37	Convention entre le Luxembourg et l'Italie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales	Italie	Original	03-06-1981	04-02-1983
			Instrument subséquent	21-06-2012	20-01-2015
38	Convention between the Grand-Duchy of Luxembourg and Japan for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and/or to a certain other tax	Japon	Original	05-03-1992	27-12-1992
			Instrument subséquent	25-01-2010	30-12-2011
39	Convention between the Grand Duchy of Luxembourg and Jersey for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Jersey	Original	17-04-2013	05-08-2014
40	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Kazakhstan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Kazakhstan	Original	26-06-2008	11-12-2013
			Instrument subséquent	03-05-2012	11-12-2013

41	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Démocratique Populaire Lao tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi que l'échange de lettres y relatif	Laos	Original	04-11-2012	21-03-2014
42	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Lettonie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Lettonie	Original	14-06-2004	14-04-2006
43	Abkommen zwischen dem Großherzogtum Luxemburg und dem Fürstentum Liechtenstein zur Vermeidung der Doppelbesteuerung und Verhinderung der Steuerhinterziehung auf dem Gebiet der Steuern vom Einkommen und vom Vermögen [Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Principauté de Liechtenstein tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune]	Liechtenstein	Original	26-08-2009	17-12-2010
44	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Lituanie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Lituanie	Original	22-11-2004	14-04-2006
			Instrument subséquent	20-06-2014	11-12-2015
45	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Macédoine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la	Macédoine	Original	15-05-2012	23-07-2013

	fortune				
46	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Malaisie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Malaisie	Original	21-11-2002	29-12-2004
47	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et Malte tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Malte	Original	29-04-1994	14-02-1996
			Instrument subséquent	30-11-2011	11-07-2013
48	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume du Maroc tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Maroc	Original	19-12-1980	16-02-1984
49	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Maurice tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Maurice	Original	15-02-1995	12-09-1996
			Instrument subséquent	28-01-2014	11-12-2015
50	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Etats-Unis Mexicains tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Mexique	Original	07-02-2001	27-12-2001
			Instrument subséquent	07-10-2009	20-11-2011
51	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Moldavie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la	Moldavie	Original	11-07-2007	04-12-2009

	fortune				
52	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Principauté de Monaco tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Monaco	Original	27-07-2009	03-05-2010
53	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Norvège tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Norvège	Original	06-05-1983	27-02-1985
			Instrument subséquent (a)	07-07-2009	12-04-2010
			Instrument subséquent (b)	25-12-1998	01-01-1999
54	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République d'Ouzbékistan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Ouzbékistan	Original	02-07-1997	01-09-2000
55	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Panama tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Panama	Original	07-10-2010	01-11-2011
56	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Pays-Bas	Original	08-05-1968	20-10-1969
			Instrument subséquent (a)	16-10-1990	27-09-1992
			Instrument subséquent (b)	29-05-2009	01-07-2010
57	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République	Pologne	Original	14-06-1995	31-07-1996

	de Pologne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune		Instrument subséquent	07-06-2012	25-07-2013
58	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Portugaise tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Portugal	Original	25-05-1999	30-12-2000
			Instrument subséquent	07-09-2010	18-05-2012
59	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de l'Etat du Qatar tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et l'échange de lettres y relatif	Qatar	Original	03-07-2009	09-04-2010
60	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Fédérative Tchèque et Slovaque tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune Suite à la scission en deux Etats indépendants de la République Fédérative Tchèque et Slovaque au 1 ^{er} janvier 1993, les autorités des deux Etats ont déclaré que la Convention s'appliquera dans les deux Etats résultant de la scission. Applicable jusqu'au 31-12-2014 en ce qui concerne la République tchèque	République Fédérative Tchèque et Slovaque (République Slovaque)	Original	18-03-1991	30-12-1992
61	Convention between the Grand Duchy of Luxembourg and the Czech Republic for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	République Tchèque	Original	05-03-2013	31-07-2014
62	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Roumanie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Roumanie	Original	14-12-1993	08-12-1995
			Instrument subséquent	4-10-2011	11-07-2013

63	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Fédération de Russie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Russie	Original	28-06-1993	07-05-1997
			Instrument subséquent	21-11-2011	30-07-2013
64	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Saint-Marin tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Saint-Marin	Original	27-03-2006	29-12-2006
			Instrument subséquent	18-09-2009	05-08-2011
65	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Sénégal tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.	Sénégal	Original	10-02-2016	n/a
66	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Serbie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Serbie	Original	15-12-2015	27-12-2016
67	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République des Seychelles tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Seychelles	Original	04-06-2012	19-08-2013
68	Agreement between the Government of the Grand Duchy of Luxembourg and the Government of the Republic of Singapore for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Singapour	Original	09-10-2013	28-12-2015
69	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Slovénie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Slovénie	Original	02-04-2001	18-12-2002
			Instrument subséquent	20-06-2013	22-08-2014

70	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Démocratique socialiste de Sri Lanka tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Sri Lanka	Original	31-01-2013	11-04-2014
71	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Suède tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Suède	Original	14-10-1996	15-03-1998
			Instrument subséquent	07-09-2010	11-09-2011
72	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Suisse	Original	21-01-1993	19-02-1994
			Instrument subséquent (a)	25-08-2009	19-11-2010
			Instrument subséquent (b)	11-07-2012	11-07-2013
73	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République du Tadjikistan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Tadjikistan	Original	09-06-2011	27-07-2013
74	Agreement between the Direct Tax Administration of Luxembourg and the Taxation Agency of the Ministry of Finance in Taipei, Taiwan for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Taiwan	Original	19-12-2011	25-07-2014
75	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Thaïlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Thaïlande	Original	07-05-1996	12-06-1998
76	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Trinité et Tobago tendant à	Trinité et Tobago	Original	07-05-2001	20-11-2003

	éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à encourager le commerce international et l'investissement				
77	Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Tunisienne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Tunisie	Original Instrument subséquent	27-03-1996 08-07-2014	18-10-1999 30-11-2016
78	Agreement between the Grand Duchy of Luxembourg and the Republic of Turkey for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Turquie	Original	09-06-2003	18-01-2005
			Instrument subséquent	30-09-2009	14-07-2011
79	Convention between the Government of the Grand Duchy of Luxembourg and the Government of Ukraine for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Ukraine	Original	06-09-1997	n/a
			Instrument subséquent	30-09-2016	n/a
80	Convention between the Grand Duchy of Luxembourg and the Oriental Republic of Uruguay for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital	Uruguay	Original	10-03-2015	11-01-2017
81	Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Socialiste du Viêt Nam tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	Viêt-Nam	Original	04-03-1996	19-05-1998

Article 3 - Entités transparentes

Réserves

En vertu de l'article 3(5)(f) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'article 3(2) à ses Conventions fiscales couvertes.

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 3(6) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 3(4) et non visée par une réserve prévue à l'article 3(5)(c) à (e). Les numéros de l'article et du paragraphe de chaque disposition concernée sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
10	Belgique	Article 4 (1) deuxième phrase
22	Etats-Unis d'Amérique	Article 4(1) (b)
71	Suède	Article 4(1)

Article 4 – Entités ayant une double résidence

Reserves

En vertu de l'article 4(3)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 4 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 5 – Application des méthodes d'élimination de la double imposition

Réserves

En vertu de l'article 5(9) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit, aux fins des Conventions fiscales couvertes identifiées, de ne pas permettre à les autres Juridictions contractantes d'appliquer l'Option C de cet article.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
2	Allemagne
4	Arabie Saoudite
6	Autriche
10	Belgique
13	Bulgarie
21	Estonie
24	France
30	Hongrie
35	Islande
43	Liechtenstein
48	Maroc
52	Monaco
55	Panama
56	Pays-Bas
57	Pologne
60	République Slovaque
62	Roumanie
64	Saint-Marin
67	Seychelles
72	Suisse

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l'article 5(10) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit en vertu de l'Article 5(1) d'appliquer l'Option A de cet article.

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

Pour les Juridictions qui ont choisi l'Option A :

En vertu de l'article 5(10) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 5(3). Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
1	Afrique du Sud	Article 23(1)(a)
2	Allemagne	Article 22(2)(a)
3	Andorre	Article 22(1)(a)
4	Arabie Saoudite	Article 24(2)(a)
5	Arménie	Article 23(2)(a)
6	Autriche	Article 20(1)
7	Azerbaïdjan	Article 23(1)(a)
8	Bahreïn	Article 22(2)(a)
9	Barbade	Article 24(1)(a)
10	Belgique	Article 23(1)(1)
11	Brésil	Article 24(2)(a)
12	Brunei	Article 25(1)(a)
13	Bulgarie	Article 23(1)(a)
14	Canada	Article 23(2)(a)
15	Chine	Article 24(2)(a)
16	Corée du Sud	Article 23(2)(a)

17	Croatie	Article 23(2)(a)
18	Danemark	Article 23(2)(a)
19	Emirats Arabes Unis	Article 23(1)(a)
20	Espagne	Article 24(1)(a)
21	Estonie	Article 22(2)(a)
22	Etats-Unis d'Amérique	Article 25(2)(a)
23	Finlande	Article 23(2)(a)
24	France	Article 19(1)
25	Géorgie	Article 24(2)(a)
26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord	Article XXV(2)(a)
27	Grèce	Article 23(1)(a)
28	Guernesey	Article 22(2)(a)
29	Hong Kong	Article 22(2)(a)
30	Hongrie	Article 23(2)(a)
31	Ile de Man	Article 22(1)(a)
32	Inde	Article 24(2)(a)
33	Indonésie	Article 23(1)(a)
34	Irlande	Article 23(3)(a)
35	Islande	Article 23(2)(a)
36	Israël	Article 22(1)(a)
37	Italie	Article 24(1)(a)
38	Japon	Article 24(1)(a)
39	Jersey	Article 22(1)(a)
40	Kazakhstan	Article 22(1)(a)
41	Laos	Article 24 (2)(a)
42	Lettonie	Article 24 (2)(a)

43	Liechtenstein	Article 22 (1)(a)
44	Lituanie	Article 24 (2)(a)
45	Macédoine	Article 22(2)(a)
46	Malaisie	Article 25(2)(a)
47	Malte	Article 23(1)(a)
48	Maroc	Article 22(1)(a)
49	Maurice	Article 24(3)(a)
50	Mexique	Article 23(1)(a)
51	Moldavie	Article 22(2)(a)
52	Monaco	Article 22(1)(a)
53	Norvège	Article 23(1)
54	Ouzbékistan	Article 23(1)(a)
55	Panama	Article 23(2)(a)
56	Pays-Bas	Article 23(3)
57	Pologne	Article 24(1)(a)
58	Portugal	Article 24(1)(a)
59	Qatar	Article 24(1)(a)
60	République Slovaque	Article 23(2)(a)
61	République Tchèque	Article 22(1)(a)
62	Roumanie	Article 25(1)(a)
63	Russie	Article 23(1)(a)
64	Saint-Marin	Article 23(a)
65	Sénégal	Article 24(1)(a)
66	Serbie	Article 24(2)(1)
67	Seychelles	Article 22(1)(a)
68	Singapour	Article 23(2)(a)
69	Slovénie	Article 24(2)(a)

70	Sri Lanka	Article 23(1)(a)
71	Suède	Article 23(1)(a)
72	Suisse	Article 23(1)(a)
73	Tadjikistan	Article 23(2)(a)
74	Taiwan	Article 23(1)(a)
75	Thaïlande	Article 24(3)(a)
76	Trinité et Tobago	Article 25(2)(a)
77	Tunisie	Article 23(2)(a)
78	Turquie	Article 23(2)(a)
79	Ukraine	Article 23(2)(a)
80	Uruguay	Article 22(1)(a)
81	Viêt-Nam	Article 24(1)(a)

Article 6 – Objet d’une Convention fiscale couverte

Réserve

En vertu de l’article 6(4) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l’article 6(1) à ses Conventions fiscales couvertes dont le texte du préambule indique déjà l’intention des Juridictions contractantes d’éliminer la double imposition sans créer de possibilités de non-imposition ou d’imposition réduite, sans égard au fait que le texte de ce préambule ne vise que les pratiques d’évasion ou de fraude fiscale/évitement fiscal (résultant notamment de la mise en place de stratégies de chalandage fiscal destinées à obtenir des allègements prévus dans la présente Convention au bénéfice indirect de résidents de juridictions tierces), ou qu’il s’applique plus largement. La Convention fiscale couverte suivante contient un préambule visé par la réserve.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Texte du préambule
65	Sénégal	Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Sénégal, soucieux de promouvoir leurs relations économiques et d'améliorer leur coopération en matière fiscale, entendant conclure une Convention pour l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune sans créer de possibilités de non-imposition ou d'imposition réduite par l'évasion ou la fraude fiscale (y compris par des mécanismes de chalandage fiscal destinés à obtenir les allègements prévus dans la présente Convention au bénéfice indirect de résidents d'États tiers), sont convenus de ce qui suit :

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l’article 6(6) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d’appliquer l’article 6(3).

Notification relative au texte du préambule de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l’article 6(5) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne sont pas visées par la réserve prévue à l’article 6(4) et contiennent à leur préambule le texte décrit à l’article 6(2). Les numéros des paragraphes où se trouve le texte pertinent des préambules sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Paragraphe du préambule	Texte du préambule
1	Afrique du Sud		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
2	Allemagne		von dem Wunsch geleitet, <ihre wirtschaftlichen Beziehungen> durch den Abbau steuerlicher Hindernisse zu fördern und ihre Zusammenarbeit auf steuerlichem Gebiet zu festigen
3	Andorre		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
4	Arabie Saoudite		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of tax evasion with respect to taxes on income and on capital,
5	Arménie		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
6	Autriche		von dem Wunsche geleitet, auf dem Gebiete der Steuern vom Einkommen und vom Vermögen

			die Doppelbesteuerung nach Möglichkeit zu vermeiden,
7	Azerbaïdjan		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
8	Bahreïn		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
9	Barbade		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
10	Belgique		désireux d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
11	Bésil		désireux de conclure une Convention pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
12	Brunei		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
13	Bulgarie		<désireux de développer et de faciliter leurs relations économiques> et de conclure

			une Convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
14	Canada		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
15	Chine		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital;
16	Corée du Sud		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
17	Croatie		desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
18	Danemark		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
19	Emirats Arabes Unis		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with

			respect to taxes on income and on capital,
20	Espagne		désireux de conclure une convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales,
21	Estonie		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
22	Etats-Unis d'Amérique		desiring to conclude a convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
23	Finlande		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
24	France		Animés du désir d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les revenus et d'impôts sur la fortune et de régler certaines autres questions en matière fiscale,
25	Géorgie		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,

26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital;
27	Grèce		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
28	Guernesey		desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
29	Hong Kong		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
30	Hongrie		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital, <and to further develop and facilitate their relationship>
31	Ile de Man		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,

32	Inde		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital <and with a view of promoting economic cooperation between the two countries> ,
33	Indonésie		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital.
34	Irlande		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
35	Islande		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
36	Israël		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
37	Italie		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude et

			l'évasion fiscales,
38	Japon		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and/or to a certain other tax,
39	Jersey		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
40	Kazakhstan		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
41	Laos		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
42	Lettonie		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
43	Liechtenstein		von dem Wunsch geleitet ein Abkommen zur Vermeidung der Doppelbesteuerung und Verhinderung der Steuerhinterziehung auf dem Gebiet der Steuern vom Einkommen und vom Vermögen

			abzuschliessen,
44	Lituanie		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
45	Macédoine		desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
46	Malaisie		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
47	Malte		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
48	Maroc		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
49	Maurice		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

50	Mexique		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
51	Moldavie		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
52	Monaco		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
53	Norvège		animés du désir d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune som ønsker å unngå dobbeltbeskatning og forebygge skatteunndragelse med hensyn til skatter av inntekt og formue
54	Ouzbékistan		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
55	Panama		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,

56	Pays-Bas		animés du désir de conclure une convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
57	Pologne		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
58	Portugal		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
59	Qatar		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
60	République Slovaque		désireux de conclure une convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
61	République Tchèque		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
62	Roumanie		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir

			l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
63	Russie		Désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
64	Saint-Marin		wishing to conclude a Convention for the avoidance of double taxation with respect to taxes on income and on capital,
66	Serbie		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation with respect to taxes on income and on capital,
67	Seychelles		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
68	Singapour		Desiring to conclude an Agreement for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital,
69	Slovénie		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation with respect to taxes on income and on capital,
70	Sri Lanka		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with

			respect to taxes on income and on capital,
71	Suède		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
72	Suisse		désireux de conclure une Convention en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
73	Tadjikistan		Desiring to < develop an to strengthen economic, scientific, technical and cultural cooperation between both States > and to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
74	Taiwan		desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
75	Thaïlande		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital
76	Trinité et Tobago		desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of

			fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital < and for the encouragement of international trade and investment > ,
77	Tunisie		désireux de conclure une Convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,
78	Turquie		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
79	Ukraine		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
80	Uruguay		Desiring to conclude a Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,
81	Viêt-Nam		Desiring to conclude an Agreement for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital,

Notification relative aux Conventions fiscales couvertes ne contenant pas le texte du préambule

En vertu de l'article 6(6) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne contiennent pas au texte de leur préambule une mention relative à la promotion des relations économiques et à l'amélioration de la coopération en matière fiscale.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
1	Afrique du Sud
3	Andorre
4	Arabie Saoudite
5	Arménie
6	Autriche
7	Azerbaïdjan
8	Bahreïn
9	Barbade
10	Belgique
11	Brésil
12	Brunei
14	Canada
15	Chine
16	Corée du Sud
17	Croatie
18	Danemark
19	Emirats Arabes Unis
20	Espagne
21	Estonie
22	Etats-Unis d'Amérique
23	Finlande
24	France

25	Géorgie
26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord
27	Grèce
28	Guernesey
29	Hong Kong
31	Ile de Man
33	Indonésie
34	Irlande
35	Islande
36	Israël
37	Italie
38	Japon
39	Jersey
40	Kazakhstan
41	Laos
42	Lettonie
43	Liechtenstein
44	Lituanie
45	Macédoine
46	Malaisie
47	Malte
48	Maroc
49	Maurice
50	Mexique
51	Moldavie

52	Monaco
53	Norvège
54	Ouzbékistan
55	Panama
56	Pays-Bas
57	Pologne
58	Portugal
59	Qatar
60	République Slovaque
61	République Tchèque
62	Roumanie
63	Russie
64	Saint-Marin
66	Serbie
67	Seychelles
68	Singapour
69	Slovénie
70	Sri Lanka
71	Suède
72	Suisse
74	Taiwan
75	Thaïlande
77	Tunisie
78	Turquie
80	Uruguay

81	Việt-Nam
----	----------

Article 7 – Prévention de l'utilisation abusive des conventions

Reserves

En vertu de l'article 7(15)(b) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'article 7(1) et (4) à ses Conventions fiscales couvertes qui contiennent déjà les dispositions qui refusent d'accorder tous les avantages qui seraient par ailleurs accordés par cette Convention fiscale couverte si l'objet principal ou l'un des objets principaux d'un montage ou d'une transaction, ou de toute personne concernée par un montage ou une transaction, était d'obtenir ces avantages. La Convention fiscale couverte suivante contient des dispositions visées par la réserve.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
65	Sénégal	Article 30(2)

Notification relative aux choix de dispositions optionnelles

En vertu de l'article 7(17)(b) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d'appliquer l'article 7(4).¹

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 7(17)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 7(2) et sont visée par une réserve prévue à l'article 7(15)(b). Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
25	Géorgie	Protocol Article(3)
26	Grande-Bretagne	Article X (3)(d)
32	Inde	Article 29(2), (3)
40	Kazakhstan	Article 11(9) + Article 12(7)

¹ La notification serait formulée par une Juridiction qui n'a pas émis la réserve prévue à l'article 7(15)(a).

50	Mexique	Article 11(8) + Article 12(7)
61	République Tchèque	Article 27
63	Russie	Article 29
74	Taiwan	Article 27

Article 8 – Transactions relatives au transfert de dividendes

Réserves

En vertu de l'article 8(3)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 8 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 9 – Gains en capital tirés de l’aliénation d’actions, de droits ou de participations dans des entités tirant leur valeur principalement de biens immobiliers

Réserves

En vertu de l’article 9(6)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l’article 9(1) à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 10 – Règle anti-abus visant les établissements stables situés dans des juridictions tierces

Reserves

En vertu de l'article 10(5)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 10 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 11 – Application des conventions fiscales pour limiter le droit d’une Partie d’imposer ses propres résidents

Réserves

En vertu de l’article 11(3)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l’intégralité de l’article 11 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 12 – Mesures visant à éviter artificiellement le statut d'établissement stable par des accords de commissionnaire et autres stratégies similaires

Réserve émise aux fins de cet article

En vertu de l'article 12(4) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 12 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 13 – Mesures visant à éviter artificiellement le statut d'établissement stable par le recours aux exceptions dont bénéficient des activités spécifiques

Réserves

En vertu de l'article 13(6)(c) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'article 13(4) à ses Conventions fiscales couvertes.

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l'article 13(7) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d'appliquer l'Option B en vertu de l'article 13(1).

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 13(7) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 13(5)(a). Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
1	Afrique du Sud	Article 5(4)
2	Allemagne	Article 5(4)
3	Andorre	Article 5(4)
4	Arabie Saoudite	Article 5(4)
5	Arménie	Article 5(4)
6	Autriche	Article 5(3)
7	Azerbaïdjan	Article 5(4)
8	Bahreïn	Article 5(4)
9	Barbade	Article 5(4)
10	Belgique	Article 5(3)
11	Brésil	Article 5(3)
12	Brunei	Article 5(3)

13	Bulgarie	Article 5(4)
14	Canada	Article 5(4)
15	Chine	Article 5(4)
16	Corée du Sud	Article 5(4)
17	Croatie	Article 5(4)
18	Danemark	Article 5(4)
19	Emirats Arabes Unis	Article 5(4)
20	Espagne	Article 5(4)
21	Estonie	Article 5(5)
22	Etats-Unis d'Amérique	Article 5(4)
23	Finlande	Article 5(4)
24	France	Article 2(3(3))
25	Géorgie	Article 5(4)
26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord	Article V(3)
27	Grèce	Article 5(4)
28	Guernesey	Article 5(4)
29	Hong Kong	Article 5(4)
30	Hongrie	Article 5(4)
31	Ile de Man	Article 5(4)
32	Inde	Article 5(4)
33	Indonésie	Article 5(4)
34	Irlande	Article 4(3)
35	Islande	Article 5(4)
36	Israël	Article 5(4)
37	Italie	Article 5(3)

38	Japon	Article 5(4)
39	Jersey	Article 5(4)
40	Kazakhstan	Article 5(4)
41	Laos	Article 5(4)
42	Lettonie	Article 5(4)
43	Liechtenstein	Article 5(4)
44	Lituanie	Article 5(4)
45	Macédoine	Article 5(4)
46	Malaisie	Article 5(4)
47	Malte	Article 5(3)
48	Maroc	Article 5(3)
49	Maurice	Article 5(4)
50	Mexique	Article 5(4)
51	Moldavie	Article 5(4)
52	Monaco	Article 5(4)
53	Norvège	Article 5(4)
54	Ouzbékistan	Article 5(4)
55	Panama	Article 5(5)
56	Pays-Bas	Article 5(3)
57	Pologne	Article 5(4)
58	Portugal	Article 5(4)
59	Qatar	Article 5(3)
60	République Slovaque	Article 5(3)
61	République Tchèque	Article 5(4)
62	Roumanie	Article 5(4)

63	Russie	Article 5(4)
64	Saint-Marin	Article 5(4)
65	Sénégal	Article 5(4)
66	Serbie	Article 5(4)
67	Seychelles	Article 5(4)
68	Singapour	Article 5(4)
69	Slovénie	Article 5(4)
70	Sri Lanka	Article 5(4)
71	Suède	Article 5(4)
72	Suisse	Article 5(4)
73	Tadjikistan	Article 5(4)
74	Taïwan	Article 5(4)
75	Thaïlande	Article 5(3)
76	Trinité et Tobago	Article 5(3)
77	Tunisie	Article 5(3)
78	Turquie	Article 5(4)
79	Ukraine	Article 5(4)
80	Uruguay	Article 5(4)
81	Viêt-Nam	Article 5(4)

Article 14 – Fractionnement de contrats

Réserves

En vertu de l'article 14(3)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 14 à ses Conventions fiscales couvertes.

Article 15 – Définition d'une personne étroitement liée à une entreprise

Réserve

En vertu de l'article 15(2) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'intégralité de l'article 15 aux Conventions fiscales couvertes auxquelles elle a formulé la réserve prévue à l'article 12(4), à l'article 13(6)(a) ou (c) ou à l'article 14(3).

Article 16 – Procédure amiable

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 16(6)(a) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 16(4)(a)(i). Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
1	Afrique du Sud	25(1), première phrase
2	Allemagne	24(1), première phrase
3	Andorre	24(1), première phrase
4	Arabie Saoudite	25(1), première phrase
5	Arménie	25(1), première phrase
6	Autriche	23(1)
7	Azerbaïdjan	25(1), première phrase
8	Bahreïn	24(1), première phrase
9	Barbade	26(1), première phrase
10	Belgique	25(1), première phrase
11	Brésil	25(1)
12	Brunei	27(1), première phrase
13	Bulgarie	25(1), première phrase
14	Canada	25(1), première phrase
15	Chine	26(1), première phrase
16	Corée du Sud	25(1), première phrase
17	Croatie	25(1), première phrase
18	Danemark	25(1), première phrase

19	Emirats Arabes Unis	25(1), première phrase
20	Espagne	26(1), première phrase
21	Estonie	24(1), première phrase
22	Etats-Unis d'Amérique	27(1)
23	Finlande	25(1), première phrase
24	France	24 (1) première phrase
25	Géorgie	26(1), première phrase
26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord	XXVII(1)
27	Grèce	25(1), première phrase
28	Guernesey	24(1), première phrase
29	Hong Kong	24(1), première phrase
30	Hongrie	25(1), première phrase
31	Ile de Man	24(1), première phrase
32	Inde	26(1), première phrase
33	Indonésie	25(1), première phrase
34	Irlande	26(1), première phrase
35	Islande	25(1), première phrase
36	Israël	24(1), première phrase
37	Italie	26(1), première phrase
38	Japon	27(1) première phrase
39	Jersey	24(1), première phrase
40	Kazakhstan	24(1), première phrase
41	Laos	26(1), première phrase
42	Lettonie	26(1), première phrase
43	Liechtenstein	24(1), première phrase

44	Lituanie	26(1), première phrase
45	Macédoine	24(1), première phrase
46	Malaisie	28(1) première phrase
47	Malte	25(1), première phrase
48	Maroc	24(1), première phrase
49	Maurice	26(1), première phrase
50	Mexique	25(1), première phrase
51	Moldavie	24(1), première phrase
52	Monaco	24(1), première phrase
53	Norvège	25(1)
54	Ouzbékistan	25(1), première phrase
55	Panama	25(1), première phrase
56	Pays-Bas	25(1)
57	Pologne	26(1), première phrase
58	Portugal	26(1), première phrase
59	Qatar	26(1), première phrase
60	République Slovaque	25(1), première phrase
61	République Tchèque	24(1), première phrase
62	Roumanie	27(1), première phrase
63	Russie	25(1), première phrase
64	Saint-Marin	25(1), première phrase
65	Sénégal	26(1), première phrase
66	Serbie	26(1), première phrase
67	Seychelles	24(1), première phrase
68	Singapour	25(1), première phrase

69	Slovénie	26(1), première phrase
70	Sri Lanka	25(1), première phrase
71	Suède	25(1), première phrase
72	Suisse	25(1), première phrase
73	Tadjikistan	25(1), première phrase
74	Taiwan	25(1), première phrase
75	Thaïlande	26(1), première phrase
76	Trinité et Tobago	27(1), première phrase
77	Tunisie	25(1), première phrase
78	Turquie	25(1), première phrase
79	Ukraine	25(1), première phrase
80	Uruguay	24(1), première phrase
81	Viêt-Nam	26(1), première phrase

En vertu de l'article 16(6)(b)(i) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition qui prévoit que le cas mentionné à l'article 16(1) doit être soumis dans un délai spécifique, inférieur à trois ans, à compter de la première notification de la mesure qui entraîne une imposition non conforme aux dispositions de la Convention fiscale couverte. Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
10	Belgique	25(1), deuxième phrase
14	Canada	25(1), deuxième phrase
33	Indonésie	25(1), deuxième phrase
37	Italie	26(1), deuxième phrase
48	Maroc	24(1), deuxième phrase
58	Portugal	26(1), deuxième phrase

64	Saint-Marin	25(1), deuxième phrase
----	-------------	------------------------

En vertu de l'article 16(6)(b)(ii) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition qui prévoit que le cas mentionné à l'article 16(1) doit être soumis dans un délai spécifique, d'au moins trois ans, à compter de la première notification de la mesure qui a entraîné une imposition non conforme aux dispositions de la Convention fiscale couverte. Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
1	Afrique du Sud	25(1), deuxième phrase
2	Allemagne	24(1), deuxième phrase
3	Andorre	24(1), deuxième phrase
4	Arabie Saoudite	25(1), deuxième phrase
5	Arménie	25(1), deuxième phrase
7	Azerbaïdjan	25(1), deuxième phrase
8	Bahreïn	24(1), deuxième phrase
9	Barbade	26(1), deuxième phrase
12	Brunei	27(1), deuxième phrase
13	Bulgarie	25(1), deuxième phrase
15	Chine	26(1), deuxième phrase
16	Corée du Sud	25(1), deuxième phrase
17	Croatie	25(1), deuxième phrase
18	Danemark	25(1), deuxième phrase
19	Emirats Arabes Unis	25(1), deuxième phrase
20	Espagne	26(1), deuxième phrase
21	Estonie	24(1), deuxième phrase
23	Finlande	25(1), deuxième phrase

25	Géorgie	26(1), deuxième phrase
27	Grèce	25(1), deuxième phrase
28	Guernesey	24(1), deuxième phrase
29	Hong Kong	24(1), deuxième phrase
30	Hongrie	25(1), deuxième phrase
31	Ile de Man	24(1), deuxième phrase
32	Inde	26(1), deuxième phrase
35	Islande	25(1), deuxième phrase
36	Israël	24(1), deuxième phrase
38	Japon	27(1) deuxième phrase
39	Jersey	24(1), deuxième phrase
40	Kazakhstan	24(1), deuxième phrase
41	Laos	26(1), deuxième phrase
42	Lettonie	26(1), deuxième phrase
43	Liechtenstein	24(1), deuxième phrase
44	Lituanie	26(1), deuxième phrase
45	Macédoine	24(1), deuxième phrase
46	Malaisie	28(1) deuxième phrase
47	Malte	25(1), deuxième phrase
49	Maurice	26(1), deuxième phrase
50	Mexique	25(1), deuxième phrase
51	Moldavie	24(1), deuxième phrase
52	Monaco	24(1), deuxième phrase
54	Ouzbékistan	25(1), deuxième phrase
55	Panama	25(1), deuxième phrase

57	Pologne	26(1), deuxième phrase
59	Qatar	26(1), deuxième phrase
60	République Slovaque	25(1), deuxième phrase
61	République Tchèque	24(1), deuxième phrase
62	Roumanie	27(1), deuxième phrase
63	Russie	25(1), deuxième phrase
65	Sénégal	26(1), deuxième phrase
66	Serbie	26(1), deuxième phrase
67	Seychelles	24(1), deuxième phrase
68	Singapour	25(1), deuxième phrase
69	Slovénie	26(1), deuxième phrase
70	Sri Lanka	25(1), deuxième phrase
71	Suède	25(1), deuxième phrase
72	Suisse	25(1), deuxième phrase
73	Tadjikistan	25(1), deuxième phrase
74	Taiwan	25(1), deuxième phrase
75	Thaïlande	26(1), deuxième phrase
76	Trinité et Tobago	27(1), deuxième phrase
77	Tunisie	25(1), deuxième phrase
78	Turquie	25(1), deuxième phrase
79	Ukraine	25(1), deuxième phrase
80	Uruguay	24(1), deuxième phrase
81	Viêt-Nam	26(1), deuxième phrase

Notification de Conventions fiscales couvertes ne contenant pas de dispositions existantes

En vertu de l'article 16(6)(c)(i) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne contiennent pas une disposition décrite à l'article 16(4)(b)(i).

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
10	Belgique
24	France

En vertu de l'article 16(6)(c)(ii) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne contiennent pas une disposition décrite à l'article 16(4)(b)(ii).

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
6	Autriche
11	Brésil
13	Bulgarie
14	Canada
24	France
26	Grande-Bretagne et Irlande du Nord
33	Indonésie
34	Irlande
37	Italie
39	Jersey
48	Maroc
50	Mexique
56	Pays-Bas
58	Portugal
64	Saint-Marin
72	Suisse
75	Thaïlande
77	Tunisie
78	Turquie

En vertu de l'article 16(6)(d)(i) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne contiennent pas une disposition décrite à l'article 16(4)(c)(i).

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
10	Belgique

En vertu de l'article 16(6)(d)(ii) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne contiennent pas une disposition décrite à l'article 16(4)(c)(ii).

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante
10	Belgique
37	Italie
58	Portugal
79	Ukraine

Article 17 – Ajustements corrélatifs

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 17(4) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes contiennent une disposition décrite à l'article 17(2). Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
1	Afrique du Sud	Article 9(2)
2	Allemagne	Article 9(2)
3	Andorre	Article 9(2)
4	Arabie Saoudite	Article 9(2)
5	Arménie	Article 9(2)
7	Azerbaïdjan	Article 9(2)
8	Bahreïn	Article 9(2)
9	Barbade	Article 9(2)
12	Brunei	Article 9(2)
13	Bulgarie	Article 9(2)
14	Canada	Article 9(2)
15	Chine	Article 9(2)
16	Corée du Sud	Article 9(2)
17	Croatie	Article 9(2)
18	Danemark	Article 9(2)
19	Emirats Arabes Unis	Article 9(2)
21	Estonie	Article 9(2)
22	Etats-Unis d'Amérique	Article 9(2)
25	Géorgie	Article 9(2)

26	Grande-Bretagne	Article XXV(3)
27	Grèce	Article 9(2)
28	Guernesey	Article 9(2)
29	Hong Kong	Article 9(2)
30	Hongrie	Article 9(2)
31	Ile de Man	Article 9(2)
32	Inde	Article 9(2)
33	Indonésie	Article 9(2)
35	Islande	Article 9(2)
36	Israël	Article 9(2)
38	Japon	Article 9(2)
39	Jersey	Article 9(2)
40	Kazakhstan	Article 9(2)
41	Laos	Article 9(2)
42	Lettonie	Article 9(2)
43	Liechtenstein	Article 9(2)
44	Lituanie	Article 9(2)
45	Macédoine	Article 9(2)
46	Malaisie	Article 9(2)
47	Malte	Article 9(3)
49	Maurice	Article 9(2)
50	Mexique	Article 9(2)
51	Moldavie	Article 9(2)
52	Monaco	Article 9(2)
54	Ouzbékistan	Article 9(2)

55	Panama	Article 9(2)
57	Pologne	Article 9(2)
58	Portugal	Article 9(2)
60	République Slovaque	Article 9(2)
61	République Tchèque	Article 9(2)
62	Roumanie	Article 9(2)
63	Russie	Article 9(2)
64	Saint-Marin	Article 9(2)
65	Sénégal	Article 9(2)
66	Serbie	Article 9(2)
67	Seychelles	Article 9(2)
68	Singapour	Article 9(2)
69	Slovénie	Article 9(2)
70	Sri Lanka	Article 9(2)
71	Suède	Article 9(2)
72	Suisse	Article 9(2)
73	Tadjikistan	Article 9(2)
74	Taïwan	Article 9(2)
76	Trinité et Tobago	Article 9(2)
77	Tunisie	Article 9(2)
78	Turquie	Article 9 (2)
79	Ukraine	Article 9(2)
80	Uruguay	Article 9(2)
81	Viêt-Nam	Article 9(2)

Article 18 – Choix d'appliquer la partie VI

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l'article 18 de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d'appliquer la partie VI.

Article 19 – Arbitrage obligatoire et contraignant

Réserves

En vertu de l'article 19(12) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit d'appliquer les règles suivantes à ses Conventions fiscales couvertes sans égard aux autres dispositions de l'article 19 :

- a) toute question non résolue et soulevée par un cas examiné en procédure amiable qui entre dans le champ d'application de la procédure d'arbitrage prévue par la présente Convention ne doit pas être soumise à l'arbitrage si un tribunal judiciaire ou administratif de l'une ou l'autre des Juridictions contractantes a déjà rendu une décision sur cette question ;
- b) si, à tout moment après qu'une demande d'arbitrage a été formulée et avant que la commission d'arbitrage ait communiqué sa décision aux autorités compétentes des Juridictions contractantes, un tribunal judiciaire ou administratif de l'une ou l'autre des Juridictions contractantes rend une décision concernant cette question soumise à l'arbitrage, la procédure d'arbitrage prend fin.

Article 23 – Méthode d'arbitrage

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l'article 23(4) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d'appliquer l'article 23(5).

Article 24 – Accord sur une solution différente

Notification relative aux choix prévus

En vertu de l'article 24(1) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg par la présente choisit d'appliquer l'article 24(2).

Réserve

En vertu de l'article 24(3) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer l'article 24(2) à l'égard de ses Conventions fiscales couvertes pour lesquelles l'article 23(2) s'applique.

Article 26 – Compatibilité

Notification relative aux dispositions pertinentes de Conventions fiscales couvertes

En vertu de l'article 26(1) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg considère que les conventions suivantes ne sont pas visées par une réserve émise en vertu de l'article 26(4) et contiennent une disposition qui prévoit une procédure d'arbitrage obligatoire et contraignant pour le règlement de questions non résolues soulevées par un cas examiné en procédure amiable. Les numéros de l'article et du paragraphe des dispositions pertinentes sont indiqués ci-dessous.

Numéro de la Convention couverte	Autre Juridiction contractante	Disposition
2	Allemagne	Article 24(5)
21	Estonie	Article 24(5)
28	Guernesey	Article 24(5)
29	Hong Kong	Article 24(5)
31	Ile de Man	Article 24(5)
39	Jersey	Article 24(5)
43	Liechtenstein	Article 24(5)
49	Maurice	Article 26(5)
50	Mexique	Article 9 (4), P
64	Saint-Marin	Article 25(5)
67	Seychelles	Article 24(5)
72	Suisse	Article 25(5)
80	Uruguay	Article 24(5)

Article 36 – Prise d'effet de la partie VI

Réserve

En vertu de l'article 36(2) de la Convention, le Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de ne pas appliquer la partie VI à l'égard d'un cas soumis à l'autorité compétente d'une Juridiction contractante avant la dernière des dates à laquelle la présente Convention entre en vigueur pour chacune des Juridictions contractantes ayant conclu la Convention fiscale couverte que dans la mesure où les autorités compétentes de toutes les Juridictions contractantes conviennent de l'appliquer à ce cas.